°17 500 (2018)

°20 000 (2021)

- Son champ d'action :

France, Paraguay et Amérique latine (international)

- Ses potentiels fournisseurs (le cas échéant) :

°Pôle emploi

°Agefiph (organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.)

- Ses potentiels clients (ou usagers):

°Personnes âgées

°Personnes handicapées

°Jeunes parents (pour la garde des enfants)

- Ses concurrents:

°Shiva(Groupe Domia Group), basée sur le ménage et le repassage.

°Petits-fils (Groupe Korian), basée sur le maintien à domicile en mandataire.

°Domidom (Groupe Orpéa), basée sur le ménage, le repassage, la garde d'enfants, auxiliaire de vie.

Fonctionnement des entreprises :

-mission de l'entreprise : apporter à ses collaborateurs tout ce qui leur permettra de s'épanouir, de développer leur potentiel professionnel

-objectif de l'entreprise : Faire du bénéfice

-configuration des postes principaux dans l'entreprise ainsi que des tâches associées à ces postes :

°système réseau (gérer le système réseau de l'entreprise)

°assistants (ex : assistant administratif, assistant d'agence, etc.) (assiste les clients sur certaine taches (ex : dans les tâches administratifs, etc...)).

°auxiliaire de vie (assiste les personnes en perte d'autonomie ou en situation d'handicap (ex : aide à aller au toilette, etc.)).

°Prof à domicile (donne des cours particulier à domicile).

-lignes hiérarchiques qui unissent les différentes composantes de l'organisation :

PDG → conseil d'administration (Président + Secrétaire + Trésorier) → Responsables → employés

-représentation graphique de la structure formelle de l'entreprise (organigramme) :

(voir diapo)

-facteurs de production qu'elle combine pour produire des biens ou des services :

°travail

°L'expertise

-politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) :

°Oui Care est très impliquée dans les démarches RSE, et ce de la façon suivante :

- -réutilisation de 40 bâtiments, les plus énergivores du parc immobilier
- -en pratiquant le tri 5 flux au siège avec le partenariat MesDechetsDeBureau
- -en revalorisant systématiquement les déchets : cartouches/copieurs, mobiles/batterie, PC, mobilier.
- -en ayant un entretien collaboratif du potager du siège avec l'association TARMAC.
- -en choisissant des fournisseurs locaux compétitifs et réactifs
- -en menant des projets de mobilité douce